



HONORAIRES DE L'AGENCE L'ETUDE DU CENTRE-IMMOGARE

Honoraires TTC sur prestations concernant l'immobilier d'habitation et commercial.



FORFAIT TRANSACTION :

De 80.000€ à 100.000€	8.000€
De 101.000€ à 150.000€	9.000€
De 151.000€ à 280.000€	10.000€
De 281.000€ à 380.000€	12.000€
De 381.000€ et plus	15.000€

GESTION :

7% HT sur les encaissements
Assurance loyer : 3% TTC

AVIS DE VALEUR ECRIT : GRATUIT

Aucun honoraire, aucun frais, de quelque nature que ce soit (publicité, ...) n'est dû avant la conclusion d'un contrat.

LOCATION :

LOCATIONS (LOI 1989 ET MEUBLE) : NOUVELLE DISPOSITION LOI ALUR

PARTIE LOCATAIRE ET PROPRIETAIRE

Visite & bail : Zone A : 12€ du m²/partie

Zone B : 10€ du m²/partie

Zone C : 8€ du m²/partie

Etat des lieux : 3€ du m²/partie

Recherche locataire : 400€ max/partie

LOCATIONS ARTISANALES OU COMMERCIALES :

Sur le loyer triennal : 5% TTC/partie

Frais d'actes : 400€ TTC

En cas de délégation par une autre agence, le montant des honoraires applicables reste ceux du mandat principal.